

Avis de constitution

SOCIETE « NOAH IMMOBILIER » en abrégé « NI »

Siège Abidjan Bingerville Nouvelle gare Boulangerie
Epi d'Or, Lot 4, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 Sept 2023, et enregistrés au CEPICI le 13 Déc 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOAH IMMOBILIER » en abrégé « NI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Construction et réalisation des maisons
- Achat et vente de parcelles rurale et urbaine
- Aménagements fonciers et tous ses composants.
- Démarcheur immobilier
- Réalisation de reportage, de films et téléfilms de tout genre
- Création de centres et d'écoles de formation en réalisation de reportage de films, téléfilms et plus généralement toutes activités liées au cinéma et au reportage.
- Achat et vente de matériels de reportage et cinéma
- Import-export

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée.
- Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville Nouvelle gare
Boulangerie Epi d'Or, Lot 4, Ilot 30

Dirigeant(s) M SEKONGO NAGNEHE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-00350 du 19/01/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02299/GTCA/RC/2024 du 19/01/2024

